

Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr

Ouvrant droit : Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

Agenda

Prochain CNAS :
CNAS de novembre
16 et 17 novembre 2021

Dates limites d'inscription :

SPORTS

8 juillet - Week-end découverte alpinisme randonnée glacière à Chamonix

8 septembre - Coupons Sport ANCV

JEUNESSE

31 août - Date limite de réception des dossiers pour les activités sportives, culturelles et de loisirs.

Actualités

Billetterie en ligne

Les musées, les spectacles, le cinéma... Retrouvez un grand choix d'offre culturelle dans notre Billetterie en ligne.

billetterie-caes.inserm.fr

Subvention Festival

Le secteur Loisirs-Culture subventionne les billets d'entrées aux Festivals. **Votre dossier complet doit parvenir au CAES au maximum 2 mois après la date du festival.**

Votre billet est subventionné au taux standard : 10 % à 60 %, sur un plafond de 100 € par billet. Une subvention par année civile et par personne.

Édito

L'Assemblée Générale du CAES Inserm s'est tenue le 16 juin dernier, par visioconférence. Nous remercions l'ensemble des agents et retraités de l'Inserm qui ont participé à celle-ci, notamment en se prononçant sur les résolutions et sur la désignation des prochains contrôleurs de gestion. Les améliorations apportées cette année au système de vote direct mis en place pour l'AG de septembre 2020 ont porté leurs fruits, puisque nous enregistrons une augmentation très importante de la participation pour l'approbation des résolutions et la désignation des contrôleurs de gestion (voir les résultats ci-dessous).

Nous remercions également les membres mandatés par les Bureaux des CLAS, les représentants des organisations syndicales, ainsi que les représentants de l'administration de l'Inserm pour leur présence et leur participation active.

Autre nouveauté cette année, le Bilan d'activité et le Rapport des secteurs, publiés lors de chaque Assemblée Générale, sont maintenant combinés en un seul document, que vous pouvez télécharger depuis le site web du CAES.

Nous avons présenté lors de cette Assemblée Générale les œuvres lauréates de notre concours Logo, dans les catégories 5-10 ans, 11-17 ans et 18 ans et plus. Pas loin de 80 propositions ont été reçues par le secteur Loisirs – Culture, toutes catégories confondues, et près de 1500 votes ont permis au jury de départager les gagnants. Le prix Spécial du Jury récompense une production qui, après ajustement par un graphiste professionnel, deviendra le logo officiel du CAES Inserm.

Merci à l'ensemble des participants pour leurs œuvres originales qui démontrent leur attachement aux valeurs de solidarité portées par le CAES.

En ce début d'été, la pandémie de Covid-19 semble régresser partout, présageant des vacances sereines pour les petits comme pour les grands. Nous espérons tous que cette tendance se maintiendra et permettra aux activités proposées par les différents secteurs du CAES (Vacances, Jeunesse, Retraités, Sports, Loisirs – Culture, Voyages) ou les 26 Comités Locaux de reprendre un rythme normal.

François Coulier
Président du CAES Inserm

Assemblée Générale 2021

Contrôleurs de Gestion 2021

Titulaires :

GALLUSER Michel (Strasbourg)	585 votes
WEST Teva (Tolbiac)	554 votes
ANGLERAUX Virginie (Bordeaux)	504 votes

Suppléants :

LE GUENNEC Yoan (Nantes)	491 votes
CHARLERY Mélanie (Paris Est)	482 votes
BOURREAU Jennifer (Angers)	420 votes

Contrôleur 2020 : BROCARD Jacques

Résolutions

1ère Résolution : Rapport moral du Président

Pour : 1 021	Contre : 12
Abstention : 87	NPPPV : 45

2ème Résolution : Approbation des comptes

Pour : 976	Contre : 5
Abstention : 85	NPPPV : 88

3ème Résolution : Affectation du résultat à la réserve libre. Affecter l'excédent de 628 664 € de l'exercice 2020 à la réserve libre. Cette réserve sera ainsi de 836 816 € au 31/12/2020.

Pour : 975	Contre : 26
Abstention : 82	NPPPV : 72

4ème Résolution : Maintien de la réserve obligatoire : Maintenir pour 2020, la réserve obligatoire à son montant précédent de 391 720,43 €.

Pour : 931	Contre : 38
Abstention : 106	NPPPV : 86

NPPPV : Ne participe pas au vote.

Concours LOGO

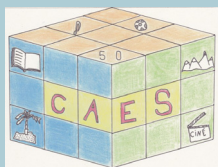
PRIX SPÉCIAL JURY



DAVOINE Claire-Sophie (18 ans et +)

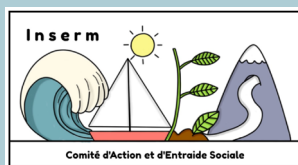
Le concours logo du CAES INSERM a rencontré un très grand succès que ce soit dans la conception ou dans les votes. Nous avons reçu 80 œuvres toutes catégories confondues et vous avez été plus de 1400 votants. Le jury composé de neuf personnes s'est réuni le 20 mai dernier. Dès le début de la réunion nous étions tous d'accord pour dire que beaucoup de dessins étaient très originaux et que certains enfants malgré leurs âges avaient déjà l'âme d'un graphiste. Cela a été très dur de départager certaines ébauches, mais avec l'aide de Vincent Vergeat, graphiste professionnel, nous avons pu faire notre choix. Le jury pour le logo final, a choisi une œuvre qui à leurs yeux représentait l'entraide et l'« être ensemble ». Tous les gagnants seront présentés lors de l'Assemblée Générale et leurs propositions de logo seront ensuite mis en ligne sur le site du CAES. Toutes les illustrations seront récompensées et seront également présentées dans un livret. Actuellement, le dessin est entre les mains de Vincent afin d'être travaillé pour que ce logo soit adapté à notre communication.

1ER PRIX 5-10 ANS



LAURANS Camille - 9 ans

1ER PRIX 11-17 ANS



SAMBIN Healthy - 16 ans

1ER PRIX 18 ANS ET +



FARLAY Laurie

2EME PRIX 5-10 ANS



NOLLMANN MARTINEZ Nina - 7 ans

2EME PRIX 11-17 ANS



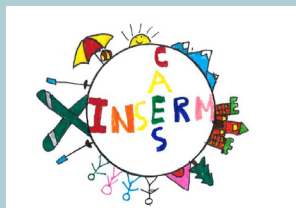
CHÂTELLIER Ronan - 17 ans

2EME PRIX 18 ANS ET +



DELEGLISE Aurélie

3EME PRIX 5-10 ANS



DUFURNET Margaux 8 ans

3EME PRIX 11-17 ANS



MENGUY Mathis - 16 ans

3EME PRIX 18 ANS ET +



GOURET, Aurélie

Loisirs-Culture

Passeport monuments

Il offre de nombreux avantages : un choix de 4 sites parmi 80 monuments en France. Un accès coupe-file à l'entrée des monuments, musées et expositions temporaires. Pas de date limite d'utilisation. Chaque passeport contient 4 billets d'entrée, valables dans de nombreux monuments en France.

Tarif avant subvention : 28,50 € par passeport.

Subvention sur la grille standard : 10 % -

60 %, de 11,40 € (2,85 € par billet) à 25,65 € (6,41 €).

Pour plus d'informations :
loisirs-culture.caes@inserm.fr

ambiance, bonne table. Tout y était ! On vous prépare un beau programme pour 2022, on espère vous y retrouver.

Nicole Lacaze (Responsable du Secteur Retraités)

Retraités

On n'y croyait plus et bien si ! 42 retraités ont pu profiter des Retrouvailles annuelles qui se sont déroulées à Barbaste (Lot-et-Garonne). Quasi 1ère grande sortie pour tout le monde en plus de la joie de se retrouver. Quelle bouffée d'oxygène ! Belle découverte de la région, bonne



Billetterie en ligne :

billetterie-caes.inserm.fr

Identifiant : prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).

Mot de passe : Matricule Inserm (8 chiffres)

Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL



Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web

caes.inserm.fr